



# République Gabonaise

**Le Gabon Emergent :  
Plan Opérationnel 2011-2016**

**Volume 4 :  
Plan Opérationnel Sectoriel  
Electricité**

Avril 2011

Plan Electricité : 4 axes stratégiques, 8 programmes, 14 projets

**Axes stratégiques du Plan Electricité:**

**Axe 1 : Réformer la gouvernance du secteur de l'électricité et de l'eau potable au Gabon**

**Axe 2 : Renforcer le capital humain**

**Axe 3 : Développer une offre de 1 200 MW d'énergie compétitive et durable**

**Axe 4 : Mettre en place un marché national de l'électricité, connecté aux marchés régionaux**

**Axe 1 : Réformer la gouvernance du secteur de l'électricité et de l'eau potable au Gabon**

**Programme 1 : Renforcement du dispositif Institutionnel**

**Projet 1 : Réviser le contrat de concession du service public de l'électricité**

**Objectif du Projet :** Transformer la concession en contrat d'affermage pour l'exploitation des infrastructures de production de transport et de distribution de l'énergie électrique au Gabon ;

**Principales activités à mettre en œuvre :**

- i) Renégocier le contrat du Concessionnaire pour sa transformation en contrat d'affermage du service public de l'électricité.
- ii) Créer la société de patrimoine
- iii) Définir une nouvelle clé de répartition des investissements entre le concessionnaire et la Société de Patrimoine, ainsi que les conditions d'usage du patrimoine de l'Etat concédé
- iv) Etudier les conditions d'extension de ce contrat et planifier leur mise en œuvre.

**Responsable du projet :**

**Acteurs impliqués :** SEEG

**Délai de mise en œuvre :** Fin 2011

**Budget :** A déterminer

**Projet 2 : Réforme de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau Potable et de l'Energie Electrique**

**Objectif du Projet :** Disposer d'une instance de régulation indépendante veillant au respect des engagements de service, cahiers des charges et programmes d'investissements

**Principales activités à mettre en œuvre :**

- i) Elaborer un cadre juridique et réglementaire complet déterminant le champ et codifiant les activités de régulation
- ii) Créer un Conseil de Régulation représentatif de toute la profession
- ii) Mettre en place au niveau de l'Agence, une direction forte, avec un personnel compétent ;
- iii) Doter l'Agence d'outils de gestion adéquats (Modèle financier de planification et gestion du secteur) et mettre en place un programme de développement des compétences du personnel.

**Responsable du projet :** Autorité de régulation

**Acteurs impliqués :** cabinet MERH, Secrétariat général du Gouvernement,

**Délai de mise en œuvre :** Fin 2011

**Budget :** 300 millions FCFA

**Projet 3 : Redéploiement des activités du Ministère de l'Énergie dans le cadre du nouveau dispositif institutionnel**

**Objectif du Projet :** Renforcer les capacités du Ministère, à gérer des projets de développement dans un cadre de Partenariat public privé

**Principales activités à mettre en œuvre:**

Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du Ministère ( notamment en planification stratégique, de gouvernance et de gestion de Partenariats Public Privé, de négociation de projets complexes (BOT , BOO, Contrat de gestion.... ), des choix d'investissement et de maîtrise d'ouvrage de projets complexes ; ii) élaboration et suivi des politiques sectorielles, la promotion du secteur auprès des investisseurs, la gestion de projets régionaux ....

**Responsable du projet :** DGE, DGRH

**Acteurs impliqués :** DGE, DGRH

**Délai de mise en œuvre :** Fin 2011

**Budget :** 300 millions de francs

**Programme 2 : Mise en place d'un cadre réglementaire adapté aux Partenariats Publics Privés(PPP)**

<b>Projet 4 : Elaboration d'un cadre des affaires attractif pour l'investissement</b>
<b>Objectif du Projet :</b> Mettre en place un cadre réglementaire adapté pour attirer l'investissement notamment dans les grands projets d'infrastructure.
<b>Principales activités à mettre en œuvre:</b> Concevoir et adopter les lois d'encadrement des différentes formes de partenariat et de partenariats dans le secteur de l'électricité : IPP, lois BOT, BOO, délégation de gestion, contrats O&M ...
<b>Responsable du projet :</b> Société de Patrimoine
<b>Acteurs impliqués :</b> Cabinet du Ministère, SEEG, Agence de régulation
<b>Délai de mise en œuvre :</b>
<b>Budget :</b> 1,5 Milliard de f CFA ( Etudes + opérationnalisation )

**Axe 2 : Renforcer du capital humain dans le secteur de l'électricité et de l'eau**

**Programme 3 : Programme National de Renforcement des Capacités dans le secteur énergétique**

**Projet 5 : Mise en place un programme de formation professionnelle et d'insertion dans le secteur énergétique**

**Objectif du Projet :** Former les ressources pour créer les conditions d'émergence d'un tissu d'entreprises locales et de nouveaux emplois, par la formation – insertion et l'appui à la création d'un tissu d'entreprises de services énergétiques (E.S.C.O.)

**Principales activités à mettre en œuvre :**

i) Identifier des filières d'activités propices à la création de PME et d'emplois dans les programmes de développement d'infrastructures énergétiques

ii) Utiliser les dispositifs existants :

- ✓ Plateformes de Service ; cf Plan Education et Formation Professionnelle) ;
- ✓ Fonds de Développement de la Formation Professionnelle ( cf. Plan Education et Formation Professionnelle) ;
- ✓ initiatives RSE de grands groupes internationaux

**Responsable du projet :** DGE, DGRH,

**Acteurs impliqués :** MERH, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la formation professionnelle...

**Délai de mise en œuvre :** Fin 2012

**Budget :** A déterminer

**Projet 6 : Erection d'un pôle d'excellence de formation supérieure dédié aux métiers de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement**

**Objectif du Projet :** Former des ressources d'encadrement supérieur gabonais dans les métiers de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement.

**Principales activités à mettre en œuvre :**

- i) Renforcer l'Ecole Polytechnique de Masuku en y créant les filières de Génie Electrique, Génie Mécanique et Génie rural.
- ii) Mettre un place au sein de la Cité Verte de l'Education et de la Connaissance, et dans le cadre d'un partenariat avec une institution de référence mondiale dans la formation, un programme spécial (niveau Mastère) dédié aux métiers, notamment ceux liés au développement des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique

**Responsable du projet :** DGE, DGRH

**Acteurs impliqués :** MERH, SEEG, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la formation professionnelle

**Délai de mise en œuvre :** Fin 2014

**Budget :** A déterminer dans le cadre de la restructuration de l'école Polytechnique de Masuku et le projet « Cité verte de l'éducation »



**Axe 3 : Développer une offre d'énergie compétitive et durable**

**Programme 4 : Programme hydroélectricité 2020**

**Projet 7 : Remplacement le parc thermique de production d'électricité dans les centres urbains isolés par le développement de la petite hydroélectricité**

**Objectif du Projet :** Valoriser pleinement le potentiel hydroélectrique du Gabon et faciliter l'accès universel à l'électricité.

**Principales activités à mettre en œuvre :**

- i) Recenser de l'ensemble du parc thermique de production d'électricité des centres urbains isolés.
- ii) Recenser de l'ensemble des sites hydroélectriques du pays.
- iii) Planifier le remplacement des groupes diesel
- iv) Réaliser les études de faisabilité technique et d'impact environnemental.
- v) Mobiliser les financements requis pour l'aménagement et la construction des barrages
- vi) Elaborer les termes de référence et le dossier d'appel d'offre pour l'aménagement et la construction des barrages.
- iv) Sélectionner le(s) prestataire(s) et assurer le suivi des travaux.
- v) Réceptionner les ouvrages.

**Responsable du projet :** Société de Patrimoine

**Acteurs impliqués :** DGERH, SEEG

**Délai de mise en œuvre :** 2016

**Budget :** A déterminer

**Projet 8 : Aménagement et construction des barrages hydroélectriques de : i) « Grand Poubara », ii) Chutes de l'Impératrice, iii) Ngoulmendjim, iv) Dibwangui, v) Fe II ;vi) Booué,**

**Objectif du Projet :** Exploiter de façon optimale le potentiel hydroélectrique du Gabon, contribuer à la satisfaction de la forte demande issue des projets du Gabon Emergent, augmenter la puissance installée du parc de production 745 MW et réduire le coût de production moyen du kWh.

**Principales activités à mettre en œuvre :**

- i) Actualiser et consolider les études de faisabilité technique et d'impact environnemental.
- ii) Entreprendre les partenariats et finaliser les montages pour le financement de l'aménagement et la construction des barrages hydroélectriques ciblés.
- iii) Appel à candidature et lancement des A2.O. pour la construction des barrages

**Responsable du projet :** Société de Patrimoine

**Acteurs impliqués :** Cabinet MERH, MECIT, FGIS, CDC

**Délai de mise en œuvre :**

- **Grand Poubara :** 1<sup>ère</sup> tranche : 2012, 1<sup>ère</sup> extension : 2013, 2<sup>nde</sup> extension : 2015
- **Les Chutes de l'impératrice :** 1<sup>ère</sup> tranche : 2016, 2<sup>nde</sup> tranche : 2018
- **Ngoulmendjim :** 1<sup>ère</sup> tranche : 2016, 2<sup>nde</sup> tranche : 2017
- **Dibwangui :** 2015
- **Fe II :** 2014
- **Booué :** 2018

**Budget :** 1 123 milliards FCFA

**Programme 5 : Programme GAZ 2020**

Projet 9 : Développement de la génération d'électricité par le gaz
<b>Objectif du Projet :</b> passer d'un parc thermique à dominante « combustibles pétroliers » à un parc fonctionnant à 100% au gaz dans le réseau interconnecté
<b>Principales activités à mettre en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>i) Développer la recherche gazière spécifique, notamment dans l'offshore gabonais,</li><li>ii) nouer des partenariats avec les opérateurs gaziers ,pour la fourniture de gaz (exemple PERENCO)</li><li>ii) Modifier la législation sur le gaz et les conditions de contractualisation de la fourniture de gaz privilégiant l'usage domestique du gaz et favorisant l'arrivée d'investisseurs (projets de génération d'électricité avec des IPP, projets industriels utilisant le gaz, ie engrais métallurgie).</li><li>iii) Achever la transformation des groupes thermiques fonctionnant au gasoil, pour l'utilisation du gaz</li><li>iv) Ajouter un cycle combiné aux deux groupes de 35 MW financé au titre du renforcement du parc de Libreville. Cela permettra d'optimiser l'investissement en en augmentant les capacités de groupes de 50% à consommation constante de gaz (52 MW chacun).</li><li>v) Délocaliser le second groupe de 35 MW de Libreville à Port – Gentil et déclasser la deux plus grands groupes (2 x 22 MW) qui s'y trouvent</li></ul>
<b>Responsable du projet :</b> Société de Patrimoine
<b>Acteurs impliqués :</b> DGERH, SEEG
<b>Délai de mise en œuvre :</b> Fin 2012
<b>Budget :</b> 17,5 milliards FCFA

**Programme 6 : Programme d'efficacité énergétique**

<b>Projet 10 : Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics et de l'éclairage public</b>
<b>Objectif du Projet :</b> Réduire la facture énergétique de l'Etat
<b>Principales activités à mettre en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>i) Réaliser un audit (bilan) énergétique des bâtiments administratifs les plus importants</li><li>ii) Elaborer un plan d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics à partir des recommandations associés à l'audit et le mettre en œuvre.</li><li>iii) Mettre en œuvre des solutions d'économie d'énergie comme l'utilisation de solutions d'éclairage à faible consommation, de délesteurs pour la consommation des climatiseurs</li><li>iv) Utiliser de façon systématique des systèmes d'éclairage à basse consommation d'énergie (LBC, LED) pour l'éclairage public.</li></ul>
<b>Responsable du projet :</b> Société de patrimoine
<b>Acteurs impliqués :</b> SEEG, collectivités locales , Ministère du budget Agence de Régulation
<b>Délai de mise en œuvre :</b> 2015
<b>Budget :</b> 3 milliards FCFA

**Projet 11 : Généralisation de l'utilisation des Lampes Basses Consommation (LBC)**

**Objectif du Projet :** Réduire la demande de pointe en énergie électrique et faciliter l'accès à l'énergie

**Principales activités à mettre en œuvre :**

- i) Lancer un projet de mise en place d'une usine de montage de lampes LBC au Gabon, visant le marché régional d'Afrique Centrale ;
- ii) Elaborer une législation visant à interdire par palier de puissance les lampes à incandescence
- iii) Mettre en œuvre un programme de large distribution de Lampes à Basse Consommation ciblant les clients au tarif social à la charge de l'Etat. .

**Responsable du projet :** Société de Patrimoine

**Acteurs impliqués :** DGE , SEEG, Agence de Régulation

**Délai de mise en œuvre :** 2012

**Budget :** 2,5 milliards FCFA

**Programme 7 : Electrification des zones rurales**

<b>Projet 12 : Fourniture de l'électricité à toutes les localités n'y ayant pas encore accès</b>
<b>Objectif du Projet :</b> Garantir l'accès universel au service de l'électricité à tous les Gabonais
<b>Principales activités à mettre en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>i) Réhabiliter le projet japonais de centrales solaires photovoltaïques et renforcer les capacités d'entretien et de maintenance.</li><li>ii) Approvisionner en électricité les localités non électrifiées et situées à proximité Domaines Industriels du Bois (DIB) à partir de leurs centrales à cogénération.</li><li>iii) Exploiter la petite hydroélectricité pour approvisionner les localités non électrifiées qui s'y prêtent (cf. projet 7).</li><li>iv) Lorsque possible, alimenter les localités non électrifiées par dérivation des postes sources des lignes d'interconnexion.</li></ul>
<b>Responsable du projet :</b> SEEG et DGE
<b>Acteurs impliqués :</b> Collectivités territoriales, municipalités , Agence de Régulation
<b>Délai de mise en œuvre :</b> 2015
<b>Budget :</b> A déterminer

**Axe 4 : Mettre en place un marché national de l'électricité, connecté aux marchés régionaux**

**Programme 8 : Intégration des réseaux interconnectés dans un Réseau National**

Projet 13 : Création du Réseau National Interconnecté
<b>Objectif du Projet :</b> Mutualiser grâce au réseau national interconnecté une production d'électricité compétitive (hydroélectricité) et favoriser l'accès à l'électricité sur l'ensemble du territoire national
<b>Principales étapes de mise en œuvre :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>i) Interconnecter les deux (2) grands centres de consommation de l'Estuaire et de Port - Gentil</li><li>ii) Raccorder le réseau de l'Est (Franceville) au réseau de Libreville, de Port Gentil, du Littoral et de la Louetsi</li><li>iii) Raccorder les grands barrages hydroélectriques au Réseau National Interconnecté</li></ul>
<b>Responsable du projet :</b> Société de Patrimoine
<b>Acteurs impliqués :</b> Société de Patrimoine, Agence de Régulation, Ministère Budget, FGIS, CDC
<b>Délai de mise en œuvre :</b> 2020
<b>Budget :</b> >560 milliards FCFA

### Projet 14 : Création d'un dispatching national

**Objectif du Projet :** Disposer d'un outil de pilotage du réseau interconnecté et de gestion en temps réel des mouvements et des échanges d'énergie électrique assurant en permanence l'équilibre offre – demande.

**Principales activités à mettre en œuvre :**

i) Réaliser les études et le dimensionnement du dispatching qui devra également se positionner pour devenir un dispatching régional

ii) Recruter un Opérateur Système privé chargé, sous contrat, de la gestion du dispatching. Cet opérateur assumera sur l'ensemble du territoire national la gestion des mouvements d'énergie, des flux d'échanges d'énergie entre différents acteurs (producteurs indépendants, Concessionnaire du territoire sous contrat d'affermage, flux d'exportation..). Il assumera également la gestion des flux d'échange d'exportation et d'importation d'électricité.

**Responsable du projet :** Société de patrimoine

**Acteurs impliqués :** DGE, Agence de régulation, SEEG.

**Délai de mise en œuvre :** 2020

**Budget :** 4 milliards